

Autorisations d'achats pour l'exercice 2001

Préavis N° 180

Lausanne, le 26 octobre 2000

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis porte sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels dont le coût unitaire excède 10'000 francs, ainsi que sur l'achat de matériels et logiciels informatiques.

Globalement ces demandes se présentent de la manière suivante :

	<u>Exercice 2001</u>	<u>Exercice 2000</u>	<u>Ecart</u>
	fr.	fr.	fr.
Véhicules, machines, matériels	4 540 500	4 239 900	300 600
Matériels et logiciels informatiques	4 000 000	3 302 650	697 350
Autorisations d'achats totales	<u>8 540 500</u>	<u>7 542 550</u>	<u>997 950</u>

L'accroissement régulier au cours des années du volume du parc des véhicules, machines et matériels, y compris des matériels informatiques, nécessaire à l'accomplissement des différentes tâches de l'Administration communale entraîne inévitablement à terme une progression des montants nécessaires au renouvellement et à l'amélioration dudit parc.

Les demandes formulées par les directions, fondées sur les acquisitions jugées souhaitables voire indispensables, ont donc abouti à des chiffres élevés peu compatibles avec la situation financière de la Commune. La Municipalité a dès lors dû effectuer un examen sévère des demandes d'acquisitions de véhicules, machines et matériels afin de limiter la progression des dépenses à environ 7%. A cet effet, elle a donné la priorité au renouvellement des éléments existants qui sont en mauvais état et réduit fortement les demandes de nouvelles acquisitions.

S'agissant des acquisitions dans le domaine de l'informatique, charge a été donnée par la Municipalité au SOI de sélectionner les demandes prioritaires des services (SOI compris) jusqu'à concurrence d'un montant forfaitaire de 4 millions, montant correspondant à une progression de quelque 21 %. Ce taux élevé s'explique par la forte obsolescence enregistrée dans ce secteur, ainsi que par les contingences techniques liées à la compatibilité des différents matériels.

Rappelons à ce propos que, vu l'évolution très rapide des technologies dans l'informatique, le détail figurant en annexe du présent préavis ne revêt qu'un caractère indicatif, le choix effectif et les prix unitaires pouvant varier compte tenu de nouvelles données.

Conformément à la règle, les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement. Il est bien entendu que les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent pas être reportés.

2. Crédits demandés

Voici la liste des crédits qui sont sollicités pour l'exercice 2001 :

	Fr.
<u>TOTAL</u>	<u>8 540 500</u>
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	4 540 500
B. Total des achats de matériels et logiciels informatiques	4 000 000

	Fr.
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	<u>4 540 500</u>
<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>	<u>17 800</u>
– Secrétariat municipal	17 800
Rayonnages fixes "Universal" pour les archives communales, en remplacement du système tubulaire actuel, inadapté	17 800
<u>DIRECTION DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SPORTIVES</u>	<u>850 800</u>
– Service des affaires sportives	101 700
<i><u>Unité technique – Groupe d'entretien</u></i>	
Un véhicule en remplacement du Fiat Fiorino, année 1988, comptant 90.000 km au 30.06.2000	22 000
Un véhicule destiné aux ouvriers professionnels pour leurs interventions sur l'ensemble des installations ainsi que pour le transport de matériel et du personnel pour l'ensemble des activités du service	22 000
<i><u>Piscines de Bellerive et de quartiers</u></i>	
Remplacement d'un aspirateur sous-marin datant de 1988, qui est sujet à de fréquentes pannes. De plus, cet appareil n'est pas conçu pour nettoyer les plans inclinés de la fosse de plongeon	12 000
<i><u>Patinoire de Montchoisi</u></i>	
Remplacement d'une machine à aiguiser les patins acquise d'occasion et qui n'est plus adaptée aux nouveaux modèles de patins	13 500

Fr.

Patinoire de la Pontaise

Remplacement de deux fraiseuses à neige datant de 1970 et 1980 pour le déblaiement de la neige de la surface de glace et ses voies d'accès depuis l'entrée de la zone sportive de la patinoire ainsi que celles conduisant à différents locaux

17 000

Terrains de football

Acquisition d'une machine pour le hersage et l'aplanissement effectués en une seule opération. De plus, équipée d'un fraise spéciale, cette machine élimine les pierres gênantes en les enterrant

15 200

– **Corps de police****571 800**Etat-major

Moyen moderne de présentation permettant de mettre en valeur à la fois l'image de marque du CP et le contenu des exposés. Ce matériel est souvent sollicité par les conférenciers extérieurs qui interviennent à l'Hôtel de police.

1 PC portable + 1 projecteur adapté

15 000

Garage

Un véhicule en remplacement du fourgon VW, VD 10 105, année 1982, comptant 180.000 km au 30.06.2000

42 000

Police-secours

Un véhicule en remplacement de l'Opel Omega break VW, VD 18 803, année 1996, comptant 170.000 km au 30.06.2000 (y compris 1 rampe Hella, 1 jeu de feux à éclats, 1 enregistreur de fin de parcours)

50 900

Un fourgon d'occasion pour le transport de matériel d'intervention pour le groupe d'intervention (nouveau véhicule)

22 000

Une moto en remplacement de la moto BMW, VD 20 253, année 1988, comptant 110.000 km au 30.06.2000

27 500

Une moto en remplacement de la moto BMW, VD 624, année 1988, comptant 115.000 km au 30.06.2000

27 500

Un véhicule en remplacement de l'Opel Astra 1800, VD 253 269, année 1992 comptant 130.000 km au 30.06.2000 (y compris 4 pneus neige + jantes, radio, installation de moyen d'urgence)

28 700

Sécurité du trafic et stationnement

Une installation de contrôle de la signalisation lumineuse en remplacement d'une ancienne installation datant de 1984 (y compris 1 mât/cabine et frais de génie civil)

114 000

Une machine à développer les films des radars en remplacement d'une ancienne machine datant de 1994 (qualité de développement insuffisante)

24 000

Fr.

Centre de formation

Un véhicule en remplacement du fourgon Peugeot J9, VD 13 216, année 1984, comptant environ 103.000 km au 30.06.2000 (y compris 1 installation intérieure avec banc, 1 installation feu bleu et avertisseur, 1 radio, renforcement des vitrages)

43 200

Groupe sanitaire

Une ambulance en remplacement de l'ambulance Dodge-Mowag, VD 57 677, année 1987, comptant 140.000 km au 30.06.2000 (y compris 1 brancard chariot et une radio Securo)

177 000

– **Service de secours et d'incendie****164 000**Secours et incendie

Un véhicule en remplacement du véhicule Losa 8, année 1993, comptant 95.000 km au 30.06.2000

32 000

Un nouveau véhicule de service pour le nouvel officier EM du poste permanent avec équipement feux bleus, radio, etc.

32 000

Un véhicule en remplacement du véhicule de traction de marque Land-Rover, Losa 87, année 1963, comptant 198.000 km au 30.06.2000

50 000

Office de la sécurité civile

Un véhicule en remplacement du Land Rover Losa 88, année 1974, comptant 195.000 km au 30.06.2000

50 000

– **Service de la circulation****13 300**

Un laminateur pour le laminage à froid (nouvelle acquisition)

13 300

DIRECTION DES FINANCES**648 100**– **Service des forêts, domaines et vignobles****554 100**Forêts

Un tracteur avec équipement forestier en remplacement du tracteur forestier Fendt 309 LSA, datant de 1986, et comptant 7.000 heures d'utilisation

396 500

Un véhicule "transporter" avec structure basculante (nouvelle acquisition)

62 400

Une dégauchisseuse, largeur de coupe 520 mm, avec arbre à 4 couteaux, en remplacement de l'actuelle, datant de 1965, et acquise d'occasion en 1994

16 700

Une raboteuse tireuse d'épaisseur, coupe 630 mm, avec arbre à 4 couteaux et rouleau d'entraînement sectionné en acier, en remplacement de l'actuelle, datant de 1975, et acquise d'occasion en 1994

25 600

Fr.

Vignobles

Un fourgon avec ridelle élévatrice, mieux adapté aux transports spécifiques de vignobles (box-paniers) que le véhicule actuel qui serait utilisé par le dicastère "Forêts" (nouvelle acquisition)

52 900

– **Service des pompes funèbres officielles****94 000**

Un corbillard en remplacement du véhicule n° 732 corbillard VW type 2, VD 20 526, année 1982, comptant 48.100 km (courses en ville) au 05.07.2000

68 000

Un véhicule en remplacement d'une voiture de suite Opel Omega, n° 702, VD 23 873, année 1988, comptant 111.074 km (courses en ville) au 05.07.2000

26 000

DIRECTION DES TRAVAUX**1 945 000**– **Service du cadastre****68 000**

Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Opel Omega n° 212, de 1990, totalisant près de 100.000 km

34 000

Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Peugeot 505 n° 215, de 1991, totalisant près de 80.000 km

34 000

– **Service des routes et voirie****1 187 000**

Une balayeuse de chaussée, en remplacement de la machine n° 124 de 1979, qui totalise plus de 17.000 heures d'utilisation et 270.000 km

270 000

Un camion de chantier avec pont basculant, à traction sur les quatre roues avec équipement hivernal et plaque de fixation pour grue existante, en remplacement du camion n° 64, de 1985, qui totalise 330.000 km et 2.500 heures de grue, soit l'équivalent de 430.000 km parcourus

220 000

Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Opel Astra n° 232 du secteur 3, de 1993, totalisant 150.000 km

27 000

Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Opel Astra n° 224 du secteur 6, de 1994, totalisant 162.000 km

27 000

Une voiture de service break avec boîte à vitesses automatique, en remplacement de la voiture Opel Ascona n° 239 du bureau technique, de 1987, totalisant 106.000 km

27 000

Un véhicule Pony avec lame à neige, rampe de lavage et saleuse, en remplacement d'un engin de même type, n° 114 du secteur 5, de 1984, totalisant près de 10.000 heures de travail

220 000

Fr.

Un chariot de travail avec cabine, benne basculante à l'avant et lame à neige, à transmission hydrostatique, en remplacement du chariot OMES 4 x 4, n° 350 du secteur 2, de 1988	40 000
Un chariot de travail avec cabine, benne basculante à l'avant et lame à neige, à transmission hydrostatique, en remplacement du chariot OMES 4 x 4, n° 356 du secteur 5, de 1988	40 000
Un chariot de travail avec cabine, benne basculante à l'avant et lame à neige, à transmission hydrostatique, en remplacement du chariot OMES 4 x 4, n° 357 du secteur 4, de 1988	40 000
Un véhicule 4 x 4, avec lame à neige, en remplacement de la Jeep Willys, n° 373, de 1967, hors d'usage	55 000
Un véhicule 4 x 4, avec lame à neige, en remplacement de la Jeep Willys, n° 371, de 1953, hors d'usage	55 000
Une sableuse-saleuse remorquée, en remplacement d'un engin identique, n° 537, de 1986	29 000
Une sableuse-saleuse remorquée, en remplacement d'un engin identique, n° 538, de 1987	29 000
Une camionnette double-cabine, avec pont aluminium et porte-charges, en remplacement du bus VW type 2, n° 183, de 1983, totalisant 110.000 km	45 000
Une camionnette double-cabine, avec pont aluminium et porte-charges, en remplacement du bus VW type 2, n° 182, de 1985, totalisant 235.000 km	45 000
Une voiture de service break, avec boîte à vitesses automatique pour le personnel itinérant chargé du nettoyage des WC publics (nouvelle acquisition)	18 000
– Service d'assainissement	690 000
<u>CROM</u>	
Un camion de 24 tonnes, trois essieux, équipé d'un système de caisson à ordures avec système de pesage, en remplacement du camion Mercedes n° 33, de 1985, totalisant 500.000 km/ville	300 000
Un camion de 18 tonnes, deux essieux, équipé d'un système de caisson à ordures, en remplacement du camion Mercedes n° 11, de 1986, totalisant 440.000 km/ville	275 000
Un véhicule léger, de type camionnette (pour le 3 ^{ème} surveillant de la propreté afin qu'il puisse enlever les déchets déposés de manière illicite sur le domaine public) (nouvelle acquisition)	25 000
Quatre bennes de type Multilift pour la déchetterie (nouvelles acquisitions)	20 000
Un système de surveillance de la cour de l'usine d'incinération (nouvelle acquisition)	45 000
	Fr.

Evacuation des eaux - collecteurs

Un véhicule léger, en remplacement du véhicule Peugeot 309 n° 221, de 1989, totalisant 72.000 km 25 000

DIRECTION DES ECOLES **216 800**– **Service dentaire** **120 000**

Une installation (Unit dentaire et fauteuil) au cabinet de Mon-Repos, en remplacement du modèle existant datant de 1985 60 000

Une installation (Unit dentaire et fauteuil) au cabinet de St-Roch, en remplacement du modèle existant datant de 1986 60 000

– **Service de la jeunesse et des loisirs** **96 800**

Un bus 4 x 4, 17 places enfants, pour l'école à la montagne de la Barboleusaz (y compris 4 pneus neige, jantes, porte skis fixe), en remplacement du véhicule actuel datant de 1992 et comptant 64.000 km, mais ne répondant plus aux normes de sécurité pour le transport d'enfants 48 400

Un bus 4 x 4, 17 places enfants, pour l'école à la montagne du Planemard (y compris 4 pneus neige, jantes, porte skis fixe), en remplacement du véhicule actuel datant de 1993 et comptant 51.000 km, mais ne répondant plus aux normes de sécurité pour le transport d'enfants 48 400

DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE ET DE L'ENVIRONNEMENT **394 000**– **Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement** **12 000**

Deux miroirs en inox pour le système d'analyses DOAS, en remplacement des actuels après huit ans de fonctionnement en continu (le vieillissement entraîne une diminution de l'intensité du faisceau de lumière transmise à l'analyseur, la limite est presque atteinte et aucune mesure n'est réalisable au-dessous de cette limite) 12 000

– **Service des parcs et promenades** **382 000**

Deux "transporters" en remplacement des véhicules actuels Dumper Omes, n° 1060, de 1987, totalisant 3.200 h., et Dumper Omes, n° 1063, de 1988, totalisant 3.000 h. 80 000

Un "transporter", avec cabine, direction hydrostatique, pont basculant, adapté pour recevoir une autochargeuse et équipé d'une lame à neige, en remplacement du "transporter" Aebi TP 25, n° 1013, de 1983, totalisant 7.200 h. 85 000

Fr.

Une camionnette à double cabine, pont basculant avec remorque pour machine,

en remplacement du véhicule Peugeot J5, n° 1021, de 1991, totalisant 110.000 km	65 000
Une chargeuse compacte genre Bobcat 453 ou autre, pour manutention de terrains (nouvelle acquisition)	32 000
Un broyeur de terre, équipé d'un moteur thermique et y compris criblage de la terre (nouvelle acquisition)	60 000
Un porteur de bennes type Leiber 614 (nouvelle acquisition)	60 000

DIRECTION DES SERVICES INDUSTRIELS

468 000

– Services généraux (garage)

362 000

Un break, en remplacement du break Ford Sierra, VD 24 831, année 1989, comptant 104.260 km	23 000
Un break à gaz, en remplacement du break Ford Sierra, VD 33 625, année 1990, comptant 120.133 km	26 000
Un break, en remplacement du break Opel Kadett, VD 54 772, année 1989, comptant 108.461 km	21 000
Une voiture à gaz, en remplacement de la limousine 2 places Ligier Optima, VD 57 368, année 1993, comptant 27.008 km	26 000
Un break à gaz, en remplacement du break Opel Kadett, VD 61 923, année 1990, comptant 114.329 km	26 000
Un break 4 x 4, en remplacement du break Opel Astra, VD 93 027, année 1994, comptant 138.410 km	22 000
Un break, en remplacement de la limousine Ford Escort, VD 374 478, année 1992, comptant 151.875 km (Lavey)	21 000
Un élévateur, pour le MAGESI, en remplacement d'un ancien modèle acquis avant 1970 et ne répondant plus aux normes actuelles de sécurité	50 000
Un tracteur, en remplacement du Monoaxe agricole VD 13 220, pour le Service des eaux, Bret	22 000
Un véhicule de livraison bi-carburants essence + gaz naturel, pour le CAD (nouvelle acquisition)	26 000
Un véhicule de livraison bi-carburants essence + gaz naturel, pour la section Clientèle (nouvelle acquisition)	26 000
	Fr.
Un break à gaz, pour le Téléréseau (nouvelle acquisition)	26 000

Une limousine, pour le service de l'électricité (nouvelle acquisition)	21 000
Un petit fourgon à gaz, pour BC (nouvelle acquisition)	26 000
– Service des eaux	65 000
Un analyseur de carbone organique pour la mise en conformité selon EN 45000	65 000
– Service de l'électricité	41 000
Un compensateur actif d'harmoniques (nouvelle acquisition)	16 000
Deux appareils de mesure pour le réglage des voies de retour de télé réseau (nouvelles acquisitions)	25 000

3. Conclusions

Nous fondant sur ce qui précède, nous vous proposons, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 180 de la Municipalité, du 26 octobre 2000;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2001, un crédit de Fr. 8'540'500.-- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions éventuelles à recevoir.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Jean-Jacques Schilt

Le secrétaire :

François Pasche

Annexe : détail des achats de matériels et logiciels informatiques